

"Pour la première fois, une vraie filière maritime voit le jour en Corse"

Après trois ans de restructuration, l'entreprise entre dans une nouvelle phase. Pouvez-vous nous projeter dans l'avenir de Corsica Linea ?

Au mois de mars, nous nous sommes posés et nous avons défini notre vision de l'entreprise pour les dix prochaines années. Trois caps nous guident sur les décisions que l'on va prendre.

Le premier concerne la prise en compte du client. Il est au centre de tout, nous sommes obnubilés par l'accueil, le sourire du personnel. Nous venons de renouveler la carte des restaurants avec le chef Ro-

muald Royer. Le deuxième sujet essentiel, c'est le sens sociétal de notre entreprise. C'est-à-dire que l'on recrute des marins français. On n'opposera jamais Marseille et la Corse mais nous privilégions l'emploi local. Il faut rééquilibrer les embauches sur nos deux territoires.

Nous employons une centaine de personnes de plus en Corse qu'au moment de notre arrivée. On a d'ailleurs développé un partenariat

avec le lycée maritime de Bastia. L'idée, c'est de dire: *"Formez, nous on recrute."* Nous militons pour que le concours de la marine marchande ait lieu aussi en Corse.

Pour la première fois, une vraie filière maritime voit le jour en Corse. La mer peut être génératrice d'emplois.

"Formez des jeunes, nous les embaucherons"

La transition énergétique constitue donc le troisième pilier de développement ?

Exactement, et c'est pour moi le plus important: l'ambition environnementale de l'entreprise. On ne peut pas desservir les ports de Corse et celui de Marseille en n'étant pas exemplaires d'un point de vue environnemental. C'est notre philosophie. On part d'un point A, avec les navires dont nous avons hérité. Et nous nous projetons à horizon 5 ou 10 ans. Ce sont des cycles longs. Les fameuses photos qui circulent où l'on voit la fumée s'échapper des cheminées de nos bateaux, c'est facile de les prendre, de dénoncer. Régler le

problème, c'est plus difficile, plus long. Moi je suis là pour régler le problème. On a déjà investi sur trois de nos navires pour l'électrification des postes à quai. Ils seront tous opérationnels au premier trimestre 2020. Nous attendons désormais que les ports d'Ajaccio et Bastia soient équipés. Nous avons également investi sur le traitement des fumées, ça sera réglé l'année prochaine. En mars 2020, les quatre bateaux qui desservent la Corse pourront être branchés à quai et seront équipés d'un mécanisme de traitement des fumées.